



Règlement intérieur / Rules of procedure La Maison du Bonheur



Bienvenue :

Bienvenue à la Maison du Bonheur, ma famille et moi sommes heureux de vous accueillir dans notre maison familiale. Pour assurer le bien de tous les convives, je vous joins un petit récapitulatif des règles de la Maison du Bonheur. La Maison du Bonheur est une maison dépendante de chez moi située sur le même terrain. Il y a en permanence un membre de ma famille dans la maison.

Paiement :

Les tarifs des nuitées sont indiqués sur la grille tarifs et prestations (MB01), disponible dans l'ensemble des chambres et aux entrées. Les petits déjeuners et les taxes de séjour sont compris dans le tarif indiqué. Le paiement des nuitées doit être effectué totalement à l'arrivée. Un acompte de 30% est demandé à la réservation. Les paiements acceptés sont :

- CB via Sumup ou Lyfpay, Chèque (à l'ordre de la maison du bonheur) ou espèce directement dans l'établissement ou à l'adresse suivante : Patin Marie-Laure, 166 chemin de la Prière, 01600 Saint-Bernard, virement bancaire (ce type de paiement est accepté si le montant à régler est sur mon compte avant votre arrivée).
- Chèques vacances sur le site partenaire : Gites de France

Les tarifs sont différents selon les sites partenaires. Aucun supplément n'est demandé, sauf pour toute prestation supplémentaire ou casse trop importante. Une facture vous est fournie si elle est demandée.

Annulation :

L'annulation des nuitées est acceptée par l'établissement La maison du Bonheur jusqu'à 24h précédant l'arrivée sans frais supplémentaire pour une réservation d'une ou deux nuitées et de 48h pour des réservations > 3jours. Au-delà, la somme totale est dûe. Les conditions d'annulation des sites partenaires sont indiquées sur les sites partenaires.

Lit d'appoint :

Le lit d'appoint est proposé dans chacune des chambres, pour toute réservation d'une chambre à 3 personnes ou pour toute réservation de l'ensemble des chambres sur 3 nuits. Le lit d'appoint doit être réservé à l'avance. Il est payant.

Matériel bébé :

Un lit parapluie, une chaise haute et un matelas à langer sont proposés aux convives. Le matériel doit être réservé à l'avance.

Matériel, équipement et linge de maison:

Le matériel, les équipements et le linge de maison mis à votre disposition vous sont prêtés. Ils ne sont pas récupérables. Ils ne peuvent pas être utilisés en dehors de la pièce où ils sont mis à disposition. Toute casse ou incident doit être signalé à l'hôte.

Horaires :

Les horaires d'arrivées : entre 17h et 20h ; Les horaires de départ : entre 7h30 et 11h. Toute arrivée ou départ en dehors de ces horaires impliqueront un surcoût. (Tarif jour dans document tarifs et prestations)
Biologie : un espacement de 6h dans la chambre est prévu afin de prévenir toute contamination, l'hôte se donne le droit d'accepter votre arrivée dans les locaux communs et d'attendre l'espacement de 6h pour l'entrée dans les chambres.
Petits déjeuners : entre 7h30 et 10h30 ; Repas du soir : entre 18h30 et 21h00; Goûter : entre 15h00 et 18h00
Cuisine et zones communes : 24h/24h dans la limite des nuisances pour les autres locataires. Afin de prévenir toute contamination, il est recommandé d'éviter d'utiliser la cuisine et les zones communes sur les mêmes plages horaires. Si dans la zone commune cette recommandation n'est pas convenable, des masques et du gel hydro alcoolique sont à votre disposition.
Piscine : ouverture entre 10h30 et 20h30

Nombre d'êtres vivants et corpulence:

Les chambres sont conçues pour recevoir 3 êtres vivants de taille moyenne maximum quel que soit l'espèce. La chambre n'est pas conçue pour recevoir une corpulence totale >220 kg. Dans ces cas bien précis, pour votre confort, nous vous recommandons de louer une seconde chambre.

Animaux :

Les animaux domestiques sont acceptés dans l'établissement. Les animaux sont sous la responsabilité de leur propriétaire. Les animaux ne doivent pas pénétrer dans les espaces des autres locataires. Ils peuvent entrer dans les zones communes si les autres résidents sont d'accord. Le lit ainsi que le linge de maison et les assises en tissu ne sont pas prévus pour être utilisés par les animaux. Les excréments doivent être ramassés et jetés par les propriétaires. Les chiens de catégorie I et II doivent être attachés et muselés. Une gamelle et une grande longe sont disponibles dans l'établissement. Les animaux sont acceptés dans la piscine sous la responsabilité de leur propriétaire et suite à l'accord des autres convives. Les hôtes sont propriétaires d'un berger allemand qui veille sur vous et qui est très gourmande...

Coordonnées :

La réservation est acceptée dès que l'identité d'un représentant des hébergés est assurée. Le nom, prénom, numéro de téléphone de contact, adresse, et mail du représentant des convives doivent être fournis pour toute réservation. Le représentant des convives a la responsabilité de communiquer pour l'ensemble des hébergés toute information relative à leur santé. Les données personnelles du représentant sont conservées jusqu'à 2 ans après l'arrêt du fonctionnement de l'établissement. Ces données sont conservées pour les aspects de sûreté et de santé. L'adresse mail peut être utilisée à des fins de publicité uniquement utilisée par l'hôte pour la Maison du Bonheur si le représentant des hébergés donne son accord.

Personnes mineures (- 18 ans):

Les personnes mineures sont sous la responsabilité des adultes les accompagnants. Les personnes mineures ne sont pas autorisées à entrer seul sans leur adulte responsable dans l'établissement ni dans la piscine. Les personnes mineures ne sont pas autorisées à réserver une chambre. En cas de doute, une pièce d'identité peut être demandée. Les enfants de + 3 ans et de - 15 ans sont autorisés à utiliser les jeux extérieurs uniquement sous la responsabilité des adultes les accompagnants. Les enfants mineurs sans surveillance dans les jeux d'enfant peuvent se voir refuser l'accès à ces jeux extérieurs.

Etrangers:

Toute personne de nationalité étrangère doit fournir une preuve de son identité à son arrivée et compléter une fiche individuelle de police pour des raisons réglementaires (article R611-42 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile).

Invités :

Les invités sont tolérés. Les invités ne peuvent pas être plus nombreux que le nombre de personne hébergeant dans les chambres et limités à un maximum de 3 personnes (au-delà voir tarif jour sans chambre). Une liste des identités des personnes invitées devra être fournie par le locataire responsable. Un invité ne peut pas revenir une journée supplémentaire sans frais supplémentaire. (au-delà voir tarif jour sans chambre)

Accès internet :

Internet à haut débit par la fibre est mis à la disposition des locataires. Le réseau est disponible par Wifi ou par les prises Ethernet. Les locataires s'engagent à respecter la charte d'utilisation du réseau.

Parking :

Des places de parking sont mises à la disposition des locataires. Elles ne sont pas nominatives. Le bon sens s'applique afin que chacun puisse circuler à sa guise.

Piscine :

La piscine est mise à la disposition des locataires. Elle n'est pas chauffée. Elle est partagée par l'ensemble des locataires et des propriétaires. La piscine ne peut pas être privatisée par un résident. Les locataires s'engagent à respecter les règles de sécurité d'utilisation de la piscine de la Maison du Bonheur (MB05). Les propriétaires déclinent toute responsabilité en cas d'incident. Un suivi de la qualité de l'eau est disponible, il est consultable à tout moment.

Cuisine :

La cuisine équipée ainsi que le matériel sont mis à la disposition des locataires. L'ensemble est partagé par les locataires et les propriétaires. La cuisine ne peut pas être privatisée par un résident. Toute casse ou incident doit être signalée à l'hôte.

Espace détente :

L'espace détente ainsi que le matériel est mis gratuitement à la disposition des locataires et est libre. Il est partagé par l'ensemble des locataires et des propriétaires. Il ne peut pas être privatisé par un résident. Les locataires s'engagent à signaler toute casse et incident à l'hôte et à respecter le matériel mis à leur disposition.

Cheminée :

La cheminée est mise gratuitement à la disposition des locataires et est libre. Elle est partagée par l'ensemble des locataires et des propriétaires. La cheminée est une cheminée à foyer ouvert, il est interdit de l'allumer si des enfants sont présents dans l'établissement. Les locataires s'engagent à signaler toute casse et incident à l'hôte et à respecter le matériel mis à leur disposition.

Nettoyage :

Le nettoyage de la maison et de la piscine sont décrites dans le protocole de nettoyage et vérifiées par des fiches de suivi de nettoyage. Ces documents sont consultables à tout moment. Le nettoyage et la décontamination des pièces de vie (chambre et zone commune) sont réalisés au minimum après le départ d'un client. La décontamination est réalisée quotidiennement dès lors que au moins 2 familles résident plusieurs jours dans la Maison du Bonheur. Pour les longs séjours, les serviettes peuvent être nettoyées à la demande au maximum tous les 3 jours, le linge de lit au maximum une fois par semaine. La chambre est nettoyée par le propriétaire obligatoirement une fois par semaine. Le matériel de nettoyage peut être prêté le reste de la semaine sous réserve de disponibilité.

Nuisances :

Il est interdit de fumer et de vapoter à l'intérieur de la maison. L'alcool et la nourriture sont interdits dans l'enceinte de la piscine. Le bruit n'est pas toléré la nuit de 22h à 8h et le dimanche. Le tapage diurne n'est pas autorisé. L'eau et l'électricité sont des biens précieux. L'eau chaude peut mettre un peu de temps à arriver. Tout élément jetable et/ou périssable doit être mis dans les poubelles mises à votre disposition dans les salles de bain et la cuisine. Le tri est proposé dans la cuisine et à l'extérieur de la maison. Des lumières supplémentaires ne sont pas autorisées dans l'enceinte de l'établissement.

Repas :

Les repas sont payables à l'avance ou suivants leur consommation. Les repas (hors petits déjeuners) doivent être réservés au moins 48h à l'avance. Les gouters sont proposés le jour même et n'ont pas besoin d'être réservés. Les repas peuvent être refusés par l'hôte en cas d'indisponibilité au moins 48h à l'avance. Les repas comprennent généralement l'eau, un apéritif, une entrée et/ou un plat, le pain, un fromage et/ou un dessert, 2 verres de vin, le café ou le thé selon la nature du plat et le dessert proposé. Un menu unique est proposé à l'ensemble des convives. La liste des allergènes associée au menu est indiquée. Les convives doivent s'assurer que le menu convient à leur état de santé avant toute réservation. La communication des allergies serait appréciée. Les menus enfants sont les mêmes que pour les adultes. Toute consommation d'alcool est interdite aux enfants de -18 ans. Une pièce d'identité peut être demandée en cas de doute.

Engagement :

Moi, Marie-Laure Patin, m'engage à faire pour vous un lieu de qualité et de sécurité, à partager des moments d'exception, et à assurer votre confort dans mon établissement, la Maison du Bonheur. Etant humaine, il reste possible que vous ayez quelques désagréments, n'hésitez pas à m'en parler dans les plus brefs délais afin que je puisse y remédier au plus vite. Une fiche d'avis est disponible dans votre chambre, il est tout à fait possible de me laisser des commentaires. Pour la sécurité de tous, tout manquement aux règlements peut entraîner un renvoi de l'établissement sans remboursement possible. Pour éviter toute sanction, je vous invite à communiquer afin de trouver une solution acceptable par tous.
Je vous souhaite un très bon séjour...



La Maison du Bonheur
Chambres d'hôtes

+33 (0)6 50 11 25 03

Règlement intérieur / Rules of procedure La Maison du Bonheur



Welcome:

Welcome to la Maison du Bonheur, my family and I are happy to welcome you to our family home. To ensure the good of all the guests, I am enclosing a small summary of the rules of la Maison du Bonheur. La Maison du Bonheur is a house attached to my home located on the same land. There is always a member of my family in the house.

Payment:

The rates for overnight stays are indicated on the rates and services grid (MB01), available in all rooms and at the entrances. Breakfasts and tourist taxes are included in the price indicated.

Payment for overnight stays must be made in full upon arrival. A 30% deposit is required upon booking. The accepted payments are:

- Credit card via Sumup or Lyfpay, Check (payable to the house of happiness) or cash directly in the establishment or at the following address: Patin Marie-Laure, 166 chemin de la Prière, 01600 Saint-Bernard, transfer bank (this type of payment is accepted if the amount to be paid is in my account before your arrival).

The prices are different depending on the partner sites. No supplement is requested, except for any additional service or excessive breakage. An invoice is provided to you if requested.

Cancellation:

Cancellation of overnight stays is accepted by the establishment La Maison du Bonheur up to 24 hours before arrival at no additional cost for a reservation of one or two nights and 48 hours for reservations > 3 days. Beyond that, the total amount is due. The cancellation conditions for partner sites are indicated on the partner sites.

Extra bed:

An extra bed is available in each of the rooms, for all reservations of a room for 3 people or for all reservations of all rooms over 3 nights. The extra bed must be reserved in advance. It is paying.

Baby equipment:

A cot, a high chair and a changing mat are available to guests. Equipment must be reserved in advance.

Materials, equipment and linens:

The material, equipment and household linen at your disposal are lent to you. They are not recoverable. They cannot be used outside the room where they are made available. Any breakage or incident must be reported to the host.

Hours:

Arrival times: between 5 p.m. and 8 p.m. Departure times: between 7:30 a.m. and 11 a.m. Any arrival or departure outside these hours will involve an additional cost. (Daily rate in the rates and services document)

Biology: 6 hours apart in the room is provided to prevent contamination, the host gives himself the right to accept your arrival in the common premises and to wait 6 hours apart for entry to the rooms.

Breakfasts: between 7:30 a.m. and 10:30 a.m. Evening meal: between 6.30 p.m. and 9.00 p.m.. Afternoon tea: between 3 p.m. and 6 p.m.

Kitchen and common areas: 24h / 24h within the limit of nuisance for other tenants. To prevent contamination, it is recommended to avoid using the kitchen and common areas during the same time slots. If this recommendation is not suitable in the common area, masks, hydro-alcoholic gel.

Swimming pool: open between 10:30 am and 8:30 pm

Number of living beings and body size:

The rooms are designed to accommodate up to 3 living beings of average size regardless of the species. The chamber is not designed to accommodate a total body weight > 220 kg. In these specific cases, for your comfort, we recommend that you rent a second room.

Animals:

Pets are accepted in the establishment. Animals are under the responsibility of their owner. Animals must not enter the spaces of other tenants. They can enter common areas if the other residents agree. The bed as well as the linen and the fabric seats are not intended for use by animals. The droppings must be collected and thrown away by the owners. Category I and II dogs must be tied up and muzzled. A bowl and a large lanyard are available in the establishment. Animals are accepted in the swimming pool under the responsibility of their owner and following the agreement of the other guests. The hosts own a German Shepherd who watches over you and is very greedy ...

Contact information:

The reservation is accepted as soon as the identity of a representative of the guests is assured. The last name, first name, contact telephone number, address and email address of the guest representative must be provided for all reservations. The guest representative is responsible for providing all guests with any information relating to their health. The representative's personal data is kept for up to 2 years after the establishment ceases to operate. These data are kept for safety and health aspects. The email address can be used for advertising purposes only used by the host for la Maison du Bonheur if the representative of the guests agrees.

Minors (- 18 years old):

Minors are the responsibility of accompanying adults. Minors are not allowed to enter alone without their responsible adult in the establishment or in the swimming pool. Minors are not allowed to book a room. In case of doubt, an identity document can be requested. Children over 3 and under 15 are authorized to use the outdoor games only under the responsibility of accompanying adults. Minor children without supervision in children's games may be refused access to these outdoor games.

Foreigners:

Anyone of foreign nationality must provide proof of their identity on arrival and complete an individual police record for regulatory reasons (article R611-42 of the code on the entry and stay of foreigners and the right of asylum).

Guests:

Guests are tolerated. The guests cannot be more than the number of people staying in the rooms and limited to a maximum of 3 people (see document rates and services for the price). A list of the identities of the invited persons must be provided by the responsible tenant. A guest cannot return an additional day at no additional cost.

Internet access:

High speed fibre internet is available to tenants. The network is available by Wi-Fi or by Ethernet sockets. Tenants undertake to respect the network usage charter.

Car park:

Parking spaces are available to tenants. They are not nominative. Common sense applies so that everyone can move around as they please.

Swimming pool:

The swimming pool is available to tenants. It is not heated. It is shared by all tenants and owners. The swimming pool cannot be privatized by a resident. The tenants undertake to respect the safety rules for the use of la Maison du Bonheur swimming pool. The owners decline all responsibility in the event of an incident. Water quality monitoring is available, it can be consulted at any time.

Kitchen:

The equipped kitchen and the equipment are available to tenants. Everything is shared by tenants and owners. The kitchen cannot be privatized by a resident. Any breakage or incident must be reported to the host.

Relaxation area:

The relaxation area and the equipment are available to tenants free of charge and are free. It is shared by all tenants and owners. It cannot be privatized by a resident. The tenants undertake to report any breakage and incident to the host and to respect the equipment made available to them.

Chimney:

The fireplace is available to tenants free of charge and is free. It is shared by all tenants and owners. The fireplace is an open fireplace, it is forbidden to light it if children are present in the establishment. Tenants undertake to report any breakage and incident to the host and to respect the equipment made available to them.

Cleaning:

The cleaning of the house and the swimming pool are described in the cleaning protocol and verified by cleaning follow-up sheets. These documents are available for consultation at any time.

The cleaning and decontamination of living rooms (bedroom and common area) are carried out at least after the departure of a client. Decontamination is carried out daily when at least 2 families reside for several days in la Maison du Bonheur. For long stays, towels can be cleaned on request at most every 3 days, bed linen at most once a week. The room is cleaned by the owner once a week. Cleaning equipment is loaned the rest of the week subject to availability.

Nuisances:

Smoking and vaping are prohibited inside the house. Alcohol and food are prohibited inside the swimming pool. Noise is not tolerated at night from 10 p.m. to 8 a.m. and on Sundays. Daytime noise is not allowed. Water and electricity are precious goods. It may take a while for the hot water to arrive. Any disposable and / or perishable item must be placed in the bins made available to you in the bathrooms and the kitchen. Sorting is available in the kitchen and outside the house. Additional lights are not permitted within the property.

Meals:

Meals are payable in advance or following their consumption. Meals (excluding breakfasts) must be reserved at least 48 hours in advance. Snacks are offered the same day and do not need to be reserved. Meals may be refused by the host if they are unavailable at least 48 hours in advance. Meals generally include water, an aperitif, a starter and / or a main course, bread, cheese and / or dessert, 2 glasses of wine, coffee or tea depending on the nature of the dish and the dessert offered. A unique menu is offered to all guests. The list of allergens associated with the menu is indicated. Guests must ensure that the menu is suitable for their state of health before making any reservation. Communication of allergies would be appreciated. Children's menus are the same as for adults. All alcohol consumption is prohibited for children under 18. Identity document can be requested in case of doubt.

Commitment:

I, Marie-Laure Patin, am committed to making a place of quality and safety for you, to sharing exceptional moments, and to ensuring your comfort in my establishment, la Maison du Bonheur. Being human, it remains possible that you have some inconvenience, please tell me as soon as possible so that I can remedy it as soon as possible. A notice sheet is available in your room, it is quite possible to leave me comments. For everyone's safety, any breach of the regulations may result in dismissal from the establishment without a refund possible. To avoid any sanction, I invite you to communicate in order to find a solution acceptable to all.

I wish you a very good stay...